

## NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Par décision de Son Éminence le Cardinal Archevêque :  
 M. l'abbé PROCULUS CORRIVEAU, vicaire à St-Prosper, a été nommé vicaire à St-François de Montmagny ;  
 M. l'abbé EPHREM VEILLEUX, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à St-Prosper.

---



---

**PARTIE NON OFFICIELLE**


---



---

CAUSERIE DE LA SEMAINE**SERRONS-NOUS AUTOUR DE NOS CHEFS**

Notre vénéré cardinal archevêque est allé retremper encore une fois sa verte vieillesse aux sources de la pérennité romaine. Au cours d'entrevues fréquentes et intimes, Son Éminence a causé avec le Souverain Pontife de ses chers enfants et de sa vénérable et toujours fidèle Église de Québec. Notre père a dit au Père de tous les fidèles l'attachement profond de son Église au Siège de Pierre, sa vitalité religieuse et ses progrès consolants. " Le Saint Père nous a interrogé sur la solidité de vos croyances, écrit Son Éminence dans sa lettre pastorale du 8 juillet, ainsi que sur les dangers qui menacent, parmi nous, l'avenir de la religion. Tout en lui faisant part de nos espoirs, nous ne lui avons pas caché nos craintes. Et c'est en conformité de son plus vif désir que Nous voulons aujourd'hui vous marquer à vous-mêmes ce qui nous réjouit, chez nous, et ce qui nous inquiète ; ce qui fait la force de notre société chrétienne du Canada, et ce qui, si nous n'y prenons garde, sera bientôt sa grande faiblesse."

Nous devons toute notre vigueur morale à la Papauté et à l'Église romaine. " C'est par sa soumission aux enseignements de Rome, par sa docilité à la parole et aux directions du Saint-Siège, que notre peuple a pu conserver, en même temps que l'intégrité de ses croyances, l'honnêteté de ses mœurs, ses traditions et ses pratiques religieuses, son instinct d'ordre social." Et Son Éminence note avec satisfaction que même des voix protestantes ont loué cette stabilité sociale de notre population.